

1. *Débitrice:* **ETOILE-GESTION SA**, rue du Rhône 100,
1204 **Genève**
2. *Remarques:* conseils et services en matière de gestion de fortune et d'opérations financières; la société s'interdit toute opération pour compte propre en dehors de la gestion courante de sa propre trésorerie
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérées comme acceptées. (Réf. n° 1-2)
Pour tout renseignement:
Marc Unternaehrer, tél. 022 327 72 58

Office des faillites
1227 Carouge
(02746462)